

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Communautaire du Grand Dole

Séance du mardi 25 juin 2024

Dole - 18H

Président : Monsieur Jean-Pascal FICHERE

Secrétaire de séance : Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET

Nombre de conseillers en exercice: 84

Nombre de conseillers titulaires ou suppléants présents : 60

Nombre de procurations : 14 Nombre de votants : 74

Date de la convocation : 18 juin 2024 Date de publication : 02 juillet 2024

Conseillers présents

TRONCIN Dominique FICHERE Jean-Pascal **DAUBIGNEY Jean-Michel ROBERT Jean-Claude** JEANNET Nathalie **GINDRE** Denis **MEUGIN Olivier VERNE Pierre GUERRIN** Bernard CHAUCHEFOIN Gérard SOLDAVINI Grégory CHAUTARD Christophe LEFEVRE Jean-Philippe ANTOINE Patricia **GAUTHRAY-GUYENET Thierry BERTHAUD Mathieu** MONNERET Christophe CHAMPANHET Stéphane **ROY Jean-Yves CUINET Jean-Pierre** CALINON Séverine **DELAINE** Isabelle DEMORTIER-BLANC Catherine CROISERAT Jean-Luc GAGNOUX Jean-Baptiste DOUZENEL Alexandre DRAY Frédérike GUIBELIN Marie-Rose **HOFFMANN Maurice** DRUET Timothée **PECHINOT Jacques** GIROD Isabelle **RYAT Thomas GOMET Nicolas** STOL7 Julien JABOVISTE Philippe THEVENIN Hélène MARCHAND Sylvette

NONNOTTE-BOUTON Catherine REBILLARD Jean-Michel **ROCHE Paul BREMOND Gabriel RIOTTE Christine** JEANNEROD Georges **DIEBOLT Alain HENRY Micheline** GUIBELIN Hervé MILLIER Cyril LABOUROT Céline **GRUET Olivier** SAGET Emmanuel PERNOUX Annie CALLEGHER Aline LEGRAND Jean-Luc

MIRAT Maryline

Conseillers suppléés

BERNARDIN Daniel suppléé par DUTHU Sébastien JACQUOT Patrick suppléé par KEDZIORA Sandrine SANCEY Pascal suppléé par BOLIS Christine

GINET Gérard suppléé par GUERIAUD Didier LAGNIEN Jacques suppléé) par MURA-BIRON Aurélie

Conseillers absents ayant donné procuration

MICHAUD Dominique donne procuration à FICHERE Jean-Pascal BOURGEOIS-REPUBLIQUE Claire donne procuration à MARCHAND Sylvette FERNOUX-COUTENET Gérard donne procuration à MEUGIN Olivier MANGIN Isabelle donne procuration à GAGNOUX Jean-Baptiste LACROIX Olivier donne procuration à MILLIER Cyril GERMOND Daniel donne procuration à ANTOINE Patricia GRUET Justine donne procuration à MIRAT Maryline JARROT-MERMET Laëtitia donne procuration à GOMET Nicolas MBITEL Mohamed donne procuration à CHAMPANHET Stéphane PRAT Hervé donne procuration à DRUET Timothée CHAPIN Jean-Paul donne procuration à TRONCIN Dominique PANNAUX Joël donne procuration à STOLZ Julien DAVID Françoise donne procuration à LEGRAND Jean-Luc RIGAUD Fabien donne procuration à MONNERET Christophe

Conseillers absents non suppléés et non représentés

LEPETZ Joëlle BONIN Jean-Luc
CHEVAUX Bruno PAUVRET Emeric
MATHIOT Agnès HERRMANN Nadine
BLANCHET Philippe VIVERGE Patrick

MATHEZ Christian JEANNEAUX Cyriel

Objet : Rapport annuel d'activité Délégation de Service Public SPANC - Année 2023

Rapporteur: Monsieur Julien STOLZ

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a confié par délibérations n° GD50/15 du 24 juin 2015 et n° GD85/21 du 29 juin 2021 la gestion de son service public de l'assainissement non collectif via une Délégation de Service Public (DSP) aux sociétés SUEZ et SOGEDO.

L'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit que le délégataire d'une Délégation de Service Public (DSP) produise chaque année avant le 1^{er} juin à l'autorité délégante un rapport d'activité, qui doit ensuite être présenté à l'assemblée délibérante de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale qui en prend acte.

Ce rapport présente notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la Délégation de Service Public et une analyse de la qualité de service. Il doit permettre à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Le présent rapport expose les activités du service du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Conformément aux dispositions de l'article L.1413-1 du CGCT, la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL) de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole a examiné le rapport présenté par le délégataire de service public.

Elle s'est ainsi réunie le 17 juin 2024 afin d'examiner ce rapport d'activité 2023 et a validé le rapport présenté.

Vu les articles L.1413-1 et L.1411-3 du CGCT demandant présentation d'un rapport d'activité pour tout délégataire d'une mission de service public,

Vu le contrat de DSP confiant à SUEZ et SOGEDO l'organisation et la gestion du service public de l'assainissement non collectif sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole,

Vu le rapport d'activité de l'année 2023 présenté par les délégataires,

Vu l'avis favorable de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du 17 juin 2024,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE:

- PREND ACTE du rapport d'activité de l'exercice 2023 des délégataires, ci-annexé,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à diffuser ce rapport à l'ensemble des partenaires intéressés.

Fait à Dole, le 25 juin 2024. Pour extrait certifié conforme, Le Président,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Finance/Commande Publique
- Pôle Services Techniques/Eau et Assainissement
- Délégataires

Jean-Pascal FICHERE.

